



COMMUNIQUÉ

Projet de loi 127 : Yves Bolduc choisit la mauvaise cible

NOUS PROPOSONS DE VRAIES SOLUTIONS POUR RÉGLER LES PROBLÈMES EN SANTÉ

Sainte-Scholastique et Saint-Eustache, le 6 avril 2011 — En décembre dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux a déposé le projet de loi 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux. Après en avoir pris connaissance, Me Denise Beaudoin, députée de la circonscription de Mirabel et M. Benoît Charette, député de Deux-Montagnes, considèrent que le gouvernement libéral trompe la population en laissant entendre que le système de santé sera grandement amélioré par ce projet de loi.

Le projet de loi 127 prévoit une réduction du nombre de citoyens élus et d'usagers sur le conseil d'administration des centres de santé et de services sociaux (CSSS) et l'abolition du Forum de la population qui existe dans les agences régionales. De plus, ce projet de loi prévoit pratiquement un veto du ministre sur la nomination et le renouvellement du directeur général des établissements, une présentation de tous les documents importants de l'établissement à l'agence régionale avant de les présenter aux administrateurs bénévoles siégeant sur les conseils d'administration d'établissements et plusieurs autres mesures centralisatrices qui n'amélioreront en rien l'accès aux soins de santé pour la population.

Selon le député de la circonscription de Deux-Montagnes, le ministre de la Santé aurait dû s'attaquer à la bureaucratie en clarifiant les rôles respectifs des établissements de santé, de l'agence régionale et du ministère de la Santé.

La députée de Mirabel, quant à elle, ajoute qu'il y a un réel problème de bureaucratie dans le réseau de la santé. Les établissements de santé passent un temps fou à remplir des formulaires exigés par le ministère et par les agences. « Ce qu'il faut, c'est un vrai débat sur le rôle de chacun des paliers de gouvernance dans le but de réaliser des économies qui pourraient être réinvesties dans les soins aux patients. » indique-t-elle.

Moins de bureaucratie dans le réseau de la santé

Le Parti Québécois propose de procéder à une réorganisation majeure de l'État visant à le débureaucratiser et à le réorienter vers les services aux citoyens. De plus, nous proposons de responsabiliser davantage les établissements en leur donnant une plus grande autonomie et en plaçant les professionnels de la santé au centre des décisions des réseaux locaux.

« Plutôt que de s'activer à ajouter de la bureaucratie et de centraliser encore davantage le système de santé, le ministre de la Santé aurait dû s'attaquer au principal problème vécu par la population : l'accès à des soins de proximité », ont conclu les députés Beaudoin et Charette.

– 30 –

Source et information :

Françoise Drapeau-Monette
Attachée politique
Mirabel
450 258-1717

Nicole Steben
Attachée politique
Deux-Montagnes
450 623-4963